

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 août 2016

Convocation du 1^{er} août 2016 - Secrétaire de séance : François CASAGRANDE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents :

Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Stéphane GROS, Frédéric PITEL

Excusés : Mrs Dominique GROS et Gilles GROS

Gilles GROS donne pouvoir à Stéphane GROS.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2016 est approuvé par 6 voix POUR.

ORDRE DU JOUR

CHANTIER DU CLOCHER AUX MOUSSIÈRES :

Les travaux de réfection des façades du clocher aux Moussières avancent. Les premières pierres à remplacer ont été évacuées et les premières livraisons de pierre neuve ont permis aux spécialistes de tailler les blocs de remplacement. Le chantier reprendra fin août avec une équipe renforcée. La fin du chantier est toujours programmée pour la fin de l'automne.

La souscription a été lancée officiellement le 3 août avec la participation des partenaires des communes, la Fondation du patrimoine, l'association Traces de temps et la Caisse locale du Crédit Agricole qui a édité la plaquette de souscription. Les dons sont déjà importants, dépassant les 8000€.

En l'absence de décision sur l'attribution de la DETR, la commune des Moussières, maître d'ouvrage du chantier, a monté une demande d'aide auprès de la Région Bourgogne Franche Comté dans le cadre du Plan de relance du Bâtiment.

Par ailleurs, il a été décidé de changer la fenêtre du clocher très dégradée sur la façade principale. Un devis de 1344€ TTC de l'entreprise Freddy Grostabusiat a été accepté. La participation de Bellecombe s'élèvera à 537,60€ TTC.

CHANTIER MAIRIE DES COUPES :

Les travaux de maçonnerie sont terminés avec le percement de la porte nord, la construction de la rampe d'accès et la réfection de la façade nord. Le mur d'enceinte a été repris. Les planchers, l'isolation et les cloisons sont en place ; les câbles électriques sont positionnés dans les doublages et les plafonds. Le chantier reprend le 17 août et une réunion de chantier se tiendra le 18 août avec les artisans et le SIDEK. Les travaux seront terminés autour de la fin octobre.

Il faudra prendre une décision pour revoir la cour qui n'est pas vraiment stabilisée.

La mise en location se fera sur la base du loyer qu'ont retenu l'Etat et le Conseil départemental à l'occasion de l'octroi des deux subventions liées à ce projet à savoir 350€ mensuels.

ACCESSIBILITE DU LOCAL COMMUNAL DE BOULEME

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Meynier à l'occasion du chantier des Coupes. Une rampe d'accès réglementaire a été créée sous l'auvent.

SIGNALISATION DE STATIONNEMENT RESERVE :

L'équipement en panneaux pour les places réservées a été commandé à l'entreprise Girod de Bellefontaine pour un montant de 218,74€ TTC pose comprise.

ENFOUISSEMENT HTA ET RESEAUX BT :

L'enfouissement de la ligne HTA des Crottes à La Croix Patie est prévu pour septembre-octobre 2016. Une visite sur place d'un chargé d'affaires d'ENEDIS (ex-ERDF) a permis de préciser l'implantation du transformateur de la Croix Patie et de prolonger l'enfouissement jusqu'au support suivant près de la borne d'incendie. Par contre, aucun accord n'a pu être trouvé jusqu'ici, ni avec Orange ni avec le Conseil départemental du Jura pour enfouir en même temps la ligne téléphonique et installer un fourreau supplémentaire pour la fibre optique. Un rendez-vous est prévu début septembre pour affiner les travaux sur la basse tension aux Mouilles.

CHEMINS RURAUX ET CHEMINS PARTICULIERS :

L'entreprise Bonnefoy retenue pour la réfection de deux portions de chemins ruraux sur la Dalue et La Girade n'a pas encore effectué les travaux prévus. Cette même entreprise est passée chez les particuliers qui le souhaitent pour proposer des devis. Les travaux devraient être réalisés en septembre.

En ce qui concerne le chemin de La Dalue et les travaux forestiers, la commission Voirie s'est rendue sur les lieux le 15 juin et a constaté que le chemin n'avait pas évolué depuis 2012. Cette même commission fera le point quand les enlèvements seront terminés.

CENTRES DE SECOURS DE LAMOURA ET DES MOUSSIÈRES :

Depuis juin, le projet de centre de secours des Combes aux Selmembers se précise avec le choix d'un cabinet d'architecte. Une réunion est prévue le 30 août sur le lieu d'implantation avec les élus, le SDIS et le cabinet d'architecte.

En ce qui concerne la rénovation du poste avancé des Moussières, la commune des Moussières bénéficiera d'une subvention de l'Etat (DETR) de 33680€. Le reste à financer par l'ensemble des communes associées au projet se montera à 50520€ HT, soit une participation de Bellecombe au niveau de 2278,45€ HT à réserver sur le budget 2017.

COMMUNES NOUVELLES :

Le maire fait un compte rendu de la dernière réunion des maires et des adjoints du 12 juillet. Toutes les communes de l'ex-communauté des Hautes Combes étaient présentes excepté Lajoux qui avait déjà fait savoir que cette question n'était pas à l'ordre du jour pour elle actuellement. Pour certains élus, l'essentiel est de créer une volonté à partir des constats de l'homogénéité du territoire et des intérêts communs de la population ; pour d'autres, il faudrait présenter concrètement aux habitants ce que ces fusions pourraient apporter sur le plan social, culturel, économique pour faire naître l'envie de se regrouper. Des divergences de vue se sont exprimées sur la taille des ensembles, certains préférant des regroupements limités à deux communes, d'autres la création d'un ensemble reprenant à peu près le périmètre de l'ancienne communauté des Hautes Combes.

Une nouvelle réunion est prévue pour mi-septembre.

COURRIER DE M. PERRIER :

Le maire donne lecture du courrier de M. Bernard Perrier qui demande des documents touchant à la réfection du chemin de la Dalue en 2008. Les documents disponibles en mairie lui ont déjà été envoyés (devis, délibérations, facture, certificat de conformité de la DDE). Les documents concernant les retraits et les apports de matériaux sur le chantier par l'entreprise SJE ont été demandés à l'entreprise et lui seront communiqués dès réception. Les élus attendent ces documents et l'usage qui en sera fait par M. Perrier avant d'envisager une nouvelle initiative après l'échec de la réunion tenue sur place avec ce propriétaire le 15 juin.

URBANISME :

Le maire donne lecture des autorisations d'urbanisme délivrées, refusées ou en cours d'instruction auprès du service ADS de la Communauté de Communes. Il redit l'utilité du PLU qui permet de mieux renseigner et de mieux conseiller les demandeurs dans leurs démarches. Un seul projet de construction d'un garage isolé ne répond pas aux critères du PLU et ne trouvera sa solution que dans le cadre du document d'urbanisme actuel qui fait le lien entre les projets d'urbanisme sur le territoire communal et les prescriptions de l'Etat.

CESSION DE MATERIEL :

La mise en place du nouveau matériel de photocopie et de numérisation des documents rendu nécessaire par les nouvelles normes de transmission des actes entraîne la non-utilisation de l'ancien matériel. Le maire propose au Conseil de faire don de ce matériel au SIVOS après sa mise à la réforme. Il sera mis à la disposition des professeurs et des élèves dans l'espace informatique de l'école. Le Conseil approuve cette proposition par 6 voix POUR.

JOURNEE CONVIVIALE D'AOÛT :

La journée conviviale d'août se déroulera le samedi 20 août prochain. La mise en place des chapiteaux et la préparation du repas sont prises en charge. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 août.

INFORMATIONS DIVERSES

- PLU des Molunes :

La commune des Molunes nous communique sa délibération d'arrêt de son projet de PLU. Le CD est consultable en mairie. Le Conseil de septembre donnera son avis sur ce projet pour respecter le délai réglementaire de trois mois.

La séance est levée à 23h50.

Le Maire,
Bernard FELLMANN